

Assemblée générale du samedi 27 mars 2021

## RAPPORT D'ORIENTATION

Présenté par le président au nom du Conseil d'administration

### Introduction

Ce rapport d'orientation s'inscrit dans la continuité de celui adopté en octobre 2020 qui basait ses perspectives sous le signe de la mutualisation des moyens, dans une volonté d'un partenariat renforcé avec d'autres Maisons au sein de l'Union Régionale des Acteurs Locaux de l'Europe Auvergne-Rhône-Alpes. Il reste donc ancré dans cette dynamique de partenariat renforcé qui doit consolider la présence de notre « Maison » sur le territoire de l'aire métropolitaine de Lyon et, à terme, lui assurer des moyens humains plus larges et financiers plus diversifiés.

Ce rapport tient bien sûr compte de la situation sanitaire et de ce qu'elle a eu d'incidences sur l'Union européenne qui reste, en termes d'information, de formation et d'animation le cœur de nos missions.

### Un contexte particulier. Morosité mais espoir, aussi !

2020 fut une « annus horribilis », avec une pandémie mondiale qui a bouleversé nos sociétés, nos modes de vie, notre économie, nos relations et nos milieux associatifs. Nous sommes passés sans transition d'un monde « normal » à un fonctionnement numérique, digital, distant, avec certes des échanges, des actions, des réflexions même, mais à travers des écrans déshumanisés. Le pire est la totale incertitude sur l'avenir, d'aucuns prédisant même que nous « vivrons avec ces virus », avec ces distanciations démoralisantes et ces masques déconcertants.

Heureusement, « le pire n'est jamais le seul probable », comme disait Paul Claudel.

Et l'Europe a progressé, malgré la crise sanitaire, multipliant des conférences entre chefs d'Etat et de gouvernement en visioconférence, et se mettant d'accord pour un plan de relance inédit et considérable, pour un endettement communautaire (une première) et pour une suspension provisoire des critères drastiques interdisant aux déficits des Etats-nations de dépasser 3% du PIB et aux dettes publiques de dépasser 60 % de ce même PIB. Du jamais vu. Et même l'épidémie de la Covid-19, après des débuts difficiles, a permis finalement de susciter une réelle solidarité entre les Etats-membres, pour accueillir des malades, répartir

des appareils médicaux, organiser la coordination, négocier au plan communautaire les réservations de doses de vaccin et obtenir des rabais conséquents en réservant des centaines de millions de doses à la place d'Etats morcelés et isolés. L'union fait toujours la force, surtout dans des négociations âpres !

2020 s'est même achevé sur un accord historique entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, avec un accord de commerce et de coopération équitable, préservant les normes européennes, nos règles fiscales, sociales et environnementales et permettant au Royaume-Uni de garder un pied dans le marché unique, sans taxes douanières ni quotas des deux côtés. Bien d'autres accords devront suivre, afin de limiter la casse, surtout côté britannique.

L'Union européenne, durant sa mandature (2019 – 2024), et quelle que soit la durée de la crise sanitaire, devra faire respecter les six priorités proposées par la Commission européenne, fort ambitieuses, et validées par le Conseil européen et le Parlement européen : le Pacte Vert (il y a urgence pour la planète !) ; une économie au service des personnes ; une Europe adaptée à l'ère du numérique ; la promotion de notre mode de vie ; une Europe plus forte sur la scène internationale (il était temps...) ; un nouvel élan pour la démocratie européenne. Dans un monde en tension, où les nationalismes ou populismes se multiplient, y compris dans l'UE, notre Union doit prendre toute sa place, en conformité avec son poids économique et commercial, afin de préserver nos modes de vie et notre démocratie, ADN de notre construction depuis 70 ans.

Notre Maison des Européens Lyon n'a jamais interrompu ses travaux et actions (salariées ou bénévoles) en s'adaptant certes toujours aux circonstances, aux nouveaux modes opératoires comme le télétravail, mais en parvenant tout de même à informer et sensibiliser nos concitoyens sur le fait européen, ses objectifs, ses programmes, et ses actions concrètes dans les territoires, au plus près du citoyen.

### **Nos financements.**

Notre association née en 1958, dispose de quatre financeurs institutionnels majeurs : la Commission européenne, grâce à l'obtention, depuis 1998, du label « Europe Direct », la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, ainsi que la Région de qui nous recevons des financements via l'URALE.

Par respect pour leur confiance renouvelée chaque année et leurs subventions, nous nous devons de les informer régulièrement de nos actions, et de tenir compte de leurs orientations ou souhaits en matière d'actions sur les questions européennes.

Ces soutiens principaux nous honorent et permettent à notre association de vivre pour remplir ses missions d'éducation populaire :

- Information de tout citoyen sur les questions européennes,
- Formation à la citoyenneté et au civisme européen,
- Education à la diversité des cultures et de nos modes de vie.

Au-delà des subventions, il faut diversifier nos ressources propres. L'un des moyens est d'être en capacité de répondre à des appels à projets.

Il faudra reprendre, auprès de l'administration fiscale, la démarche permettant à notre association d'être reconnue « d'intérêt général », comme le sont plusieurs maisons de l'Europe, gage d'une meilleure visibilité et notoriété tout autant que la possibilité d'obtenir des dons défiscalisés. Le jour où nous disposerons d'un rescrit fiscal nous pourrions aussi faire appel à des financements privés.

La solution à court terme serait de créer un Fonds de dotation tel que cela a été acté lors de notre dernière assemblée générale d'octobre 2020.

## **Notre gouvernance.**

Sur le plan de la gouvernance de la Maison des Européens Lyon, cette année 2021 est importante puisqu'elle verra le renouvellement du Conseil d'administration, puis au sein de ce dernier, l'élection d'un bureau exécutif, à la tête duquel sera élu un nouveau président ou une nouvelle présidente de l'association. Pour rappel, cette élection du CA est d'autant plus importante qu'il est l'instance majeure qui prend toutes les décisions concrètes et opérationnelles, conformément aux grandes orientations définies par l'Assemblée générale. Les décisions du CA sont ensuite mises en œuvre par le Bureau.

Pour l'avenir, notre maison devra :

- développer une gouvernance sereine, transversale et solidaire, nécessitant et permettant une meilleure implication des bénévoles ; des conseils d'administration ou des réunions de travail thématiques seront proposés ;
- consolider le CA au cœur des décisions, le Bureau les mettant en œuvre dans une configuration allégée afin d'en faciliter l'efficacité ;
- utiliser, chaque fois qu'il sera nécessaire, le vote à bulletin secret pour toute décision importante (RH ; travaux ; actions ; budget...)

Au 1<sup>er</sup> mai, les salariées de la Maison des Européens Lyon deviendront les salariées de l'URALE, mais leur statut fonctionnel et opérationnel ne changera rien au sein de la MDEL. Un dispositif de suivi des ressources humaines et des finances sera mis en place entre les présidents et les trésoriers des Maisons de l'Europe et des Européens de l'Ain (en lien avec celle d'Albertville), de Valence et de Lyon avec l'URALE, ces quatre acteurs étant gestionnaires des labels Europe Direct, selon ce que sera la réponse de la Commission européenne. C'est une évolution naturelle que de conforter notre action au sein de l'URALE à la création de laquelle nous avons contribué ; c'est aussi répondre à la demande de la Commission européenne que de participer à la création et à l'animation d'un réseau de tous les labels de l'Union européenne en Auvergne-Rhône-Alpes.

## **Nos partenariats.**

### **1. Les partenariats avec nos financeurs.**

A tout seigneur tout honneur, quel sera notre partenariat avec la Commission européenne ? Il restera lié à la gestion du label Europe Direct pour lequel elle nous alloue une subvention annuelle de 32.000 €. Compte tenu de la crise sanitaire, la Commission a prolongé le label existant de quatre mois, soit jusqu'au 30 avril. Notre maison portait également le label de Drôme Ardèche. Cela prendra fin au 30 avril conformément à une décision votée en CA. La coopération demeurera cependant au sein de l'URALE.

Au-delà de son programme, la Commission européenne, lancera une conférence pour « L'avenir de l'Europe » qui devrait, si la situation sanitaire s'améliore, démarrer à l'automne, et durer deux ans. Elle associera, à bon droit, la société civile et des citoyens de tout horizon, ce qui rendra plus démocratique cette opération d'envergure sur la réflexion et les propositions concrètes qui en découleront, opération, là aussi, totalement inédite et, espérons-le, prometteuse. Nos actions, bien naturellement, comprendront des temps forts de participation à ces travaux et tiendront compte de leurs avancées, comme nous l'avons fait lors des consultations citoyennes en 2018 et 2019.

Le deuxième grand partenaire est la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, dont les dotations conjuguées sont équivalentes à celle de la Commission européenne qui portera au 1<sup>er</sup> mai 2021 sa subvention à 38 000 €. Ces partenaires nous font confiance et entretiennent avec nous des relations étroites et fructueuses. Ils sont intéressés à être informés régulièrement de nos actions et de leurs résultats (souhait de diagnostics) ; ils sont particulièrement intéressés par toute action envers la jeunesse, la valorisation de l'Europe sur le territoire, le Pacte vert et le numérique. Il faudra naturellement continuer et renforcer ce partenariat. Le changement de majorité en juin 2020 n'a pas modifié les bonnes relations que nous entretenons avec ces collectivités. Elles se renforcent même par un travail plus étroit encore avec les services. La Ville et la Métropole de Lyon projettent de créer une Maison de l'Europe et de l'international ; nous serions associés à cette implantation.

## 2. Partenariat des labels en Auvergne-Rhône-Alpes.

**Les labels Europe Direct.** Un nouveau partenaire s'inscrira officiellement dans une relation étroite à partir du 1<sup>er</sup> mai, c'est l'Union régionale des Acteurs Locaux de l'Europe (URALE). Il faut rappeler que la Maison des Européens Lyon est à l'origine de la création de cette union régionale qui compte aujourd'hui 13 associations membres. C'est une fédération qui prendra une dimension nouvelle avec la gestion juridique et financière des labels Europe Direct (toujours selon ce que sera la réponse de la Commission européenne) dont celui attribué à notre « Maison », avec les moyens augmentés de la Commission (38 000 € par label) et la perspective d'un soutien plus conséquent de la Région. La relation avec l'URALE sera différente des autres partenariats en ce sens que nous serons associés étroitement à sa gouvernance et que nous cogérerons en son sein les labels Europe Direct qu'elle portera juridiquement.

Par cette initiative de mutualisation des labels, les Maisons de l'Europe de l'Ain, d'Albertville et de la Savoie, de Drôme Ardèche et de Lyon couvriront un vaste territoire qui comprendra 7 départements et l'aire métropolitaine de Lyon (territoire d'intervention de la MDEL) représentant 5 423 186 habitants, soit 67% de la population régionale. Avec des interventions en milieu urbain et rural considérant les spécificités de notre région.

Il convient ici de rappeler à nouveau qu'il est bien spécifié dans une convention entre les parties prenantes à cette démarche de mutualisation que l'URALE ne se substitue pas aux acteurs de terrain. Ainsi, les Maisons de l'Europe ne perdent pas leur « souveraineté ». L'URALE met en synergie et fédère les acteurs locaux de la Région. Elle n'empiète pas dans les actions et n'intervient pas dans la gouvernance des différentes structures.

**Création d'un réseau de réseaux.** La Commission européenne souhaite mieux faire travailler ensemble tous les labels existants en Région, initiative appréciée de la Région Aura qui s'y associera. Cela complète utilement les relations établies au sein de l'URALE. Par ces dispositifs

de coopération, nous ne faisons, finalement, que respecter et mettre en œuvre les préconisations des pères fondateurs de l'Europe, que l'on pourrait résumer par deux formules célèbres : « unis dans la diversité » et « l'union fait la force ».

En complément de ce dispositif régional, un autre réseau important a été mis en place en 2019 : le réseau des Europe Direct d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne, de la Lombardie auxquels nous avons ajouté le Piémont et la Vallée d'Aoste. Ce réseau s'inscrit dans le cadre de la coopération de la Région dite des « 4 moteurs de l'Europe » et répond à un rapport du CESER qui soulignait le manque de dimension citoyenne dans cette coopération. 2021 devrait concrétiser cette coopération en favorisant une rencontre de citoyens de ces Régions sur le thème de la citoyenneté européenne.

### **3. Les partenariats associatifs, consulaires et de l'éducation.**

Au-delà de ces relations privilégiées, notre association maintiendra et développera des partenariats, au niveau local, régional ou européen, partageant nos valeurs afin d'agir davantage ensemble, avec une plus grande efficacité.

Outre les institutions européennes et les collectivités locales, il s'agit des Universités, de la Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME), du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) Auvergne-Rhône-Alpes, avec qui nous créerons un espace d'accueil en commun. Ce « Centre européen de ressources » sera situé au 66 cours Charlemagne ; il associera le label Europe Direct au label EURODESK, géré par le CRIJ AURA.

Nous reprendrons nos relations avec les consulats et les instituts culturels avec lesquels nous entretenons des relations au sein du réseau EUNIC avec qui nous participons au festival Vox populi. Avec les consuls nous organiserons les soirées de découverte des pays membres de l'Union lors des élections législatives.

Nous travaillons également avec des centres sociaux, le réseau des instituts culturels européens (EUNIC), des acteurs régionaux de la jeunesse et de l'éducation populaire (CRAJEP), la Chambre régionale des entreprises sociales et solidaires (CRESS), l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ) (guide à rédiger), Concordia, la Plateforme de la jeune création franco-allemande et des associations en lien avec l'Europe (Jeunes Européens, Union des Fédéralistes Européens, Jeune Chambre Économique, Parlement européen des Jeunes, etc.). Nous allons également nouer un partenariat avec l'association Culture et Identité européenne (CUID) de l'INSA et avec la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales. Ces partenaires déjà anciens confirment leur intérêt à renforcer leurs liens avec la MDEL en adhérent à notre association et/ou en intégrant notre Conseil d'administration, formalisant ainsi leur engagement. Notre volonté est aussi de susciter d'autres adhésions afin que la MDEL devienne un espace inter-associatif.

Cette dimension partenariale se veut dynamique et nous continuerons à y jouer un rôle important en mobilisant nos associations membres qui restent des partenaires privilégiés.

### **Les actions à conduire (résumé !)**

Ce chapitre développe le programme de travail de notre « Maison » adopté le 23 janvier par le Conseil d'administration.

1. Informer nos concitoyens sur les projets et les réalisations de l'Union européenne ainsi que valoriser les actions européennes. Cet objectif suppose une mobilisation des bénévoles et de l'équipe des salariées pour publier toutes les informations sur le site Internet, informer le grand public sur l'actualité, les projets et dispositifs européens et les actions financées par l'UE sur nos territoires. A noter, la volonté de créer un site Internet mutualisé entre les Maisons labellisées, comportant un tronc commun pour toutes les informations générales sur l'Union et la présentation des différents labels. Pour la mise en œuvre de cette information, il conviendra de définir la méthode et de déterminer les moyens et le rythme. Une piste à explorer serait celle de résumer les communiqués des institutions européennes et des acteurs de la société civile européenne.
2. Le label ED impose des actions (5 tâches) envers les médias, les jeunes, les élus, les scolaires, les réseaux. De ces tâches se déclineront nombre d'actions qui compteront pour une proportion importante dans notre programmation.
3. Chaque mois, une lettre d'information est publiée contenant des articles thématiques sur l'Europe et informant de nos projets et actions, à destination des adhérents et sympathisants de l'association. Cette démarche est complétée, tous les deux mois, par la Lettre d'actualité européenne, rédigée et commentée par Alain Réguillon et Alain Malégarie, éditée par Presse Fédéraliste et soutenue par 4 autres associations ; la Maison des Européens Lyon en fut l'initiatrice en 2008. Ces lettres sont complétées par la publication sur notre site d'une rubrique sur « l'Europe Sociale » que nous propose régulièrement Christian Juyaux, administrateur et membre du CESER.

Tous les deux mois encore, en alternance, nous proposons une nouvelle manière de découvrir les aspects géopolitiques de l'Union européenne avec des soirées intitulées : « Décryptons l'Europe ». La forme est celle de conférences-débats thématiques animée par un conférencier membre du réseau Team Europe France. Inaugurée le 1<sup>er</sup> mars, elle se poursuivra le 3 mai, puis tous les mois impairs. Autre forme complémentaire de traitement des questions européennes serait l'organisation de fora avec des adhérents et partenaires sur des thématiques permettant un échange entre un expert et les participants.

4. Les animations, interventions (en milieu scolaire, universitaire, pour les jeunes, ...), les conférences-débats, la soirée d'actualité européenne, la tenue des stands, des chroniques radios, des séminaires ainsi que les innovations en répondant aux appels à projets seront les activités prioritaires. Sur ce point aussi, une forte mobilisation est demandée auprès de tous les adhérents de l'association et une veille permanente doit être assurée par l'équipe de salariées pour informer les administrateurs des opportunités d'appels à propositions.

La situation du confinement nous a conduit à développer nos actions en digital, par visioconférences, webinaires et mise à disposition de vidéos, ce qui nous permet d'atteindre un public plus large. Il faudra désormais prendre en compte la dimension numérique dans les actions que nous conduirons et en mutualiser un certain nombre avec d'autres partenaires encore.

La dimension formation reste un projet à ne pas négliger. Il faudra en déterminer le cadre, le public visé et les moyens mobilisés. Il appartiendra donc à la nouvelle gouvernance de se prononcer sur cette opportunité et dans quels délais.

### **Ressources humaines.**

Devant l'ampleur des tâches, outre les salariées et quelques bénévoles motivés, il faudra s'appuyer sur les jeunes en « Corps Européen de Solidarité » et en Service Civique pour lesquels notre association a reçu les agréments utiles à de tels accueils. Autonomes et qualifiés, ces jeunes sont un apport non négligeable pour une association comme la nôtre. Sans un tel soutien et sans renforcement de ressources humaines plus permanentes, il faudra être beaucoup plus attentif à trier l'utile du moins utile, et les actions trop chronophages pour un résultat peu probant.

La perspective à court terme de créer un emploi supplémentaire fera l'objet d'un des premiers débats au sein du nouveau Conseil d'administration pour tenir compte des besoins, tant pour répondre à des appels à projets, que pour le développement de nos actions en direction des jeunes et d'une activité franco-allemande qui nous est suggérée par la Direction régionale Jeunesse et sport et par l'OFAJ. Celle-ci consiste, dans un premier temps, à publier un guide des bonnes pratiques, listant la diversité des actions franco-allemande en Auvergne-Rhône-Alpes. Ensuite, il faudra diffuser l'information sur les actions franco-allemandes et leurs possibilités de financement. Cette activité nouvelle pour notre « Maison » est une dimension intéressante aussi pour rebondir sur note mission d'information sur l'UE, tant le duo franco-allemand reste un socle majeur pour la construction européenne. Des moyens financiers complémentaires nous sont également alloués pour conduire cette nouvelle mission.

### **Visibilité et Notoriété.**

Même si la Maison des Européens Lyon est reconnue par de nombreuses institutions, notre nombre d'adhérents varie peu et reste très faible. C'est regrettable, au regard des actions conduites et du temps passé ; nous avons un savoir-faire, mais manquons du « faire-savoir ». Nous avons créé un groupe « communication externe », qui a déjà fait plusieurs propositions très concrètes pour améliorer notre visibilité. Un CA spécial sera consacré à cette question récurrente ; il élaborera un plan de communication d'importance doté de moyens significatifs.

L'éventail des pistes évoquées est large :

- distribution de « goodies »,
- développement de notre site pour le rendre encore plus accueillant,
- rédactions de communiqués de presse,
- organisation de conférences avec une haute personnalité dont le profil intéressera les médias,
- toute autre communication via les médias, et bien sûr les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) à utiliser quotidiennement pour être efficace,
- un blog « Maison de l'Europe », pourrait progressivement attirer des centaines de visiteurs / jour,
- multiplication d'émissions radio.

Une forme nouvelle et originale de nous mettre en scène sera le développement de « ballades européennes » dans la ville (avec un administrateur et un salarié). Cette formule est d'ores et déjà retenue par la Ville et la Métropole intéressées par des « ballades thématiques ».

Sans un effort conséquent en communication et une présence plus affirmée sur le terrain, les adhésions stagneront et la visibilité de notre « Maison » sera moindre. Ce programme de communication nécessitera une forte implication de quelques administrateurs et adhérents intéressés ; un vice-président dédié à cette tâche sera désigné par un prochain Conseil d'administration.

### Conclusion.

Notre Maison a 63 ans, âge respectable qui mérite que ses adhérents, administrateurs, salariés et stagiaires la respectent, la fassent connaître et y travaillent dans un esprit consensuel, transparent et efficace. Nous avons une passion commune, l'Europe, partageons là en harmonie et avec professionnalisme afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations des citoyens. L'UE a tellement d'enjeux et de défis à relever dans ce monde instable et parfois agressif qu'il nous faut pouvoir apporter notre modeste contribution. L'Europe le mérite.

Profitons de notre appartenance à l'URALE, pour en tirer profit, car on est plus fort ensemble, on est plus fort en apprenant des autres, et on gagne toujours à partager et à être solidaires.

Il est bien évident que ce rapport d'orientation fixe un cadre de travail. Il affirme ce qui est souhaitable. Pour sa mise en œuvre, il appartiendra aux nouvelles instances statutaires (conseil d'administration, bureau exécutif, présidence) de notre association de le concrétiser selon les moyens humains et financiers disponibles. Elles devront donc l'adapter au gré des circonstances.

Des points d'étapes qui pourraient être trimestriels pourraient permettre d'assurer le suivi des actions.

Nos actions sont nombreuses et variées, notre volonté de partenariat et de mutualisation est déterminée, notre professionnalisme reconnu. C'est sur ces trois forces que nous devons nous appuyer pour avancer.

*Voilà donc, résumées, les orientations que vous propose le Conseil d'administration de la Maison des Européens Lyon. Il vous appartient d'intervenir, de faire des remarques et des propositions, débattre et voter. C'est un engagement collectif de tous, au bénéfice de l'information utile à nos concitoyens.*